



Les perspectives du budget municipal 2023

Cette année, dans le contexte de l'inflation généralisée, le conseil municipal s'est fixé comme objectifs de préparer un budget réaliste permettant de maintenir les services et de limiter l'augmentation des taxes foncières. Les défis à surmonter pour atteindre ces objectifs ont encore une fois été nombreux, en commençant avec les coûts élevés pour le déneigement des chemins municipaux qui font en sorte que le budget alloué à l'enlèvement de la neige représente toujours une grande portion des dépenses prévisionnelles avec 12 %. Nous nous attendons aussi à des hausses importantes de la part de nos fournisseurs avec une augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de 6,8 % au mois de septembre 2022 pour la grande région de Montréal.

La Municipalité a également subi une hausse de 3,82 % du taux obligatoire de la Sûreté du Québec, tout comme celui de la MRC d'Argenteuil avec 2,21 %, et ce, malgré une forte augmentation de la valeur foncière uniformisée causée par un facteur comparatif de 1,52 pour Mille-Isles en 2023. Sommairement, ce facteur comparatif indique que les propriétés de Mille-Isles se sont vendues, en moyenne, à des montants de 52 % supérieurs à l'évaluation foncière imposable sur laquelle la Municipalité se base pour la taxation. Ainsi, nous pouvons déjà prévoir que l'équilibrage du prochain rôle triennal, dès 2024, apportera une hausse historique des valeurs foncières, d'autant plus que le rôle triennal présentement en vigueur a été reconduit et non équilibré.

Pour 2021, la Municipalité avait réussi à maintenir le même taux de taxation de base qu'en 2020 en recevant une aide financière de 137 868 \$ du gouvernement du Québec pour atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances municipales. Toutefois, cette subvention n'était pas récurrente et l'aide financière octroyée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes* n'est clairement pas suffisante pour combler le manque à gagner occasionné par l'inflation alarmante. Concrètement, cette aide représente annuellement moins de 15 000 \$ pour la Municipalité depuis son instauration.

Pour 2023, le conseil municipal a pris la décision de maintenir les taux variés de taxation en fonction de deux catégories d'immeubles : les immeubles résiduels et les immeubles non résidentiels (INR). La catégorie des INR est essentiellement composée des commerces alors que la catégorie des immeubles résiduels comprend tous les autres immeubles, notamment les immeubles résidentiels, les terrains vacants et les secteurs agricoles et forestiers. Un immeuble peut appartenir aux deux catégories, dépendamment de ses activités. Les INR qui sollicitent généralement plus de services municipaux que les immeubles résiduels auront un taux de 2,21 % supérieur à la catégorie résiduelle en 2023.

Dans l'année qui vient, nous poursuivons notre travail de mise à niveau des infrastructures municipales et de bonification des services offerts, sans pour autant affecter la situation financière de la Municipalité. Il s'agit là d'un défi auquel toutes les municipalités rurales québécoises font face puisqu'elles doivent composer avec les responsabilités accrues qui leur sont conférées depuis que le gouvernement provincial leur a confié le rôle de « gouvernement de proximité ». Conséquemment, nous nous engageons à demeurer proactifs et créatifs en tirant parti des programmes d'aide financière et des autres possibilités de financement afin d'accroître le pouvoir d'achat de chaque dollar de taxe investi.

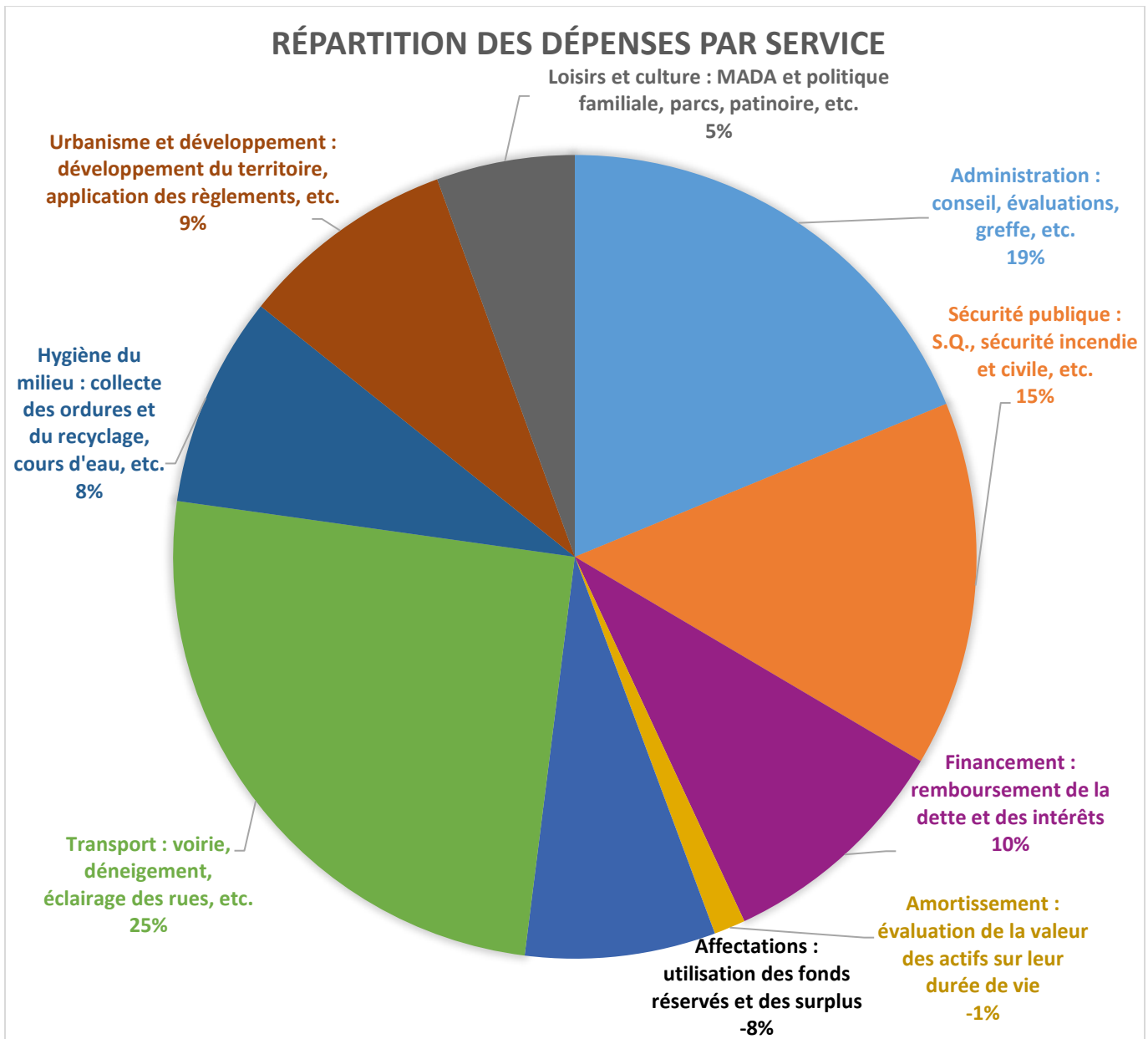
Ce qu'il faut retenir du budget 2023

En contextualisant ces différentes perspectives, on peut comprendre que les dépenses de la Municipalité ont considérablement augmenté en 2023, notamment en raison de l'IPC établi à 6,8 % et, par le fait même, de la hausse exagérée des prix de la plupart des fournisseurs. Malgré tout, tous les services ont fait les efforts nécessaires pour freiner leurs dépenses dans le budget 2023. À preuve, l'ajout d'un poste de technicien en loisir justifie la plus grosse augmentation budgétaire, alors que le service de l'administration présente une hausse attribuable, entre autres, aux assurances municipales, aux frais informatiques et à des frais juridiques supplémentaires.

Les affectations des réserves financières qui nous permettent d'équilibrer le budget ont également diminué avec une baisse de 2,06 %, totalisant 6 858 \$ de moins que l'an passé. Principalement composées des surplus accumulés et du solde disponible des règlements fermés, ces réserves financières ont constamment progressé au cours des trois dernières années. Par conséquent, cette façon de faire démontre clairement que nous demeurons vigilants et réalistes face à notre situation financière.

DÉPENSES PAR SERVICE	BUDGET	
	2022	2023
Administration : conseil, évaluations, greffe, etc.	748 779 \$	815 714 \$
Sécurité publique : S.Q., sécurité incendie et civile, etc.	593 970 \$	638 597 \$
Transport : voirie, déneigement, éclairage des rues, etc.	1 070 858 \$	1 095 529 \$
Hygiène du milieu : ordures, recyclage et compostage, cours d'eau, écocentre, etc.	400 085 \$	368 865 \$
Urbanisme et développement : développement du territoire, application des règlements, etc.	379 598 \$	378 603 \$
Loisirs et culture : MADA et politique familiale, parcs, patinoire, événements, etc.	153 448 \$	241 751 \$
Financement : remboursement de la dette et des intérêts	403 323 \$	415 904 \$
Amortissement : évaluation de la valeur des actifs sur leur durée de vie	(56 682) \$	(54 981) \$
Affectations : utilisation des fonds réservés et des surplus	(339 702) \$	(332 844) \$
TOTAL	3 353 678 \$	3 567 138 \$

Au niveau de la répartition des dépenses, c'est encore le budget des travaux publics qui est le plus élevé avec 25 % des charges prévues en 2023. Ce budget associé au service du transport comprend les coûts liés à l'entretien du réseau routier et des infrastructures municipales. Sont également inclus la signalisation, l'éclairage ainsi que les contrats accordés pour le déneigement, le balayage des routes et le contrôle de la poussière sur les surfaces en gravier. Les mises aux normes d'infrastructures, telles que les réparations majeures qui sont requises annuellement, figurent dans le budget d'investissement et ne sont pas comprises dans le budget de fonctionnement. Les budgets de santé environnementale (hygiène du milieu) et d'urbanisme ont tous deux diminué en 2023, de sorte que le budget de l'urbanisme représente encore 9 % du total des charges et le budget de la santé environnementale figure dorénavant à 8 % des dépenses globales.



Également, une augmentation du budget de la sécurité publique peut s'expliquer par la hausse des prévisions consacrées aux salaires des pompiers en raison des nouvelles ententes d'entraide que la Municipalité a conclues avec la Ville de Saint-Colomban et la Ville de Saint-Jérôme en 2022. Il est à noter les budgets associés aux amortissements sont attribuables aux projets d'investissement prévus en 2023, mais n'ont aucun impact direct sur les budgets de fonctionnement et les taux de taxation.



Tout en essayant de limiter les dépenses, la Municipalité recherche également des possibilités d'accroître ses revenus et de minimiser ses pertes.

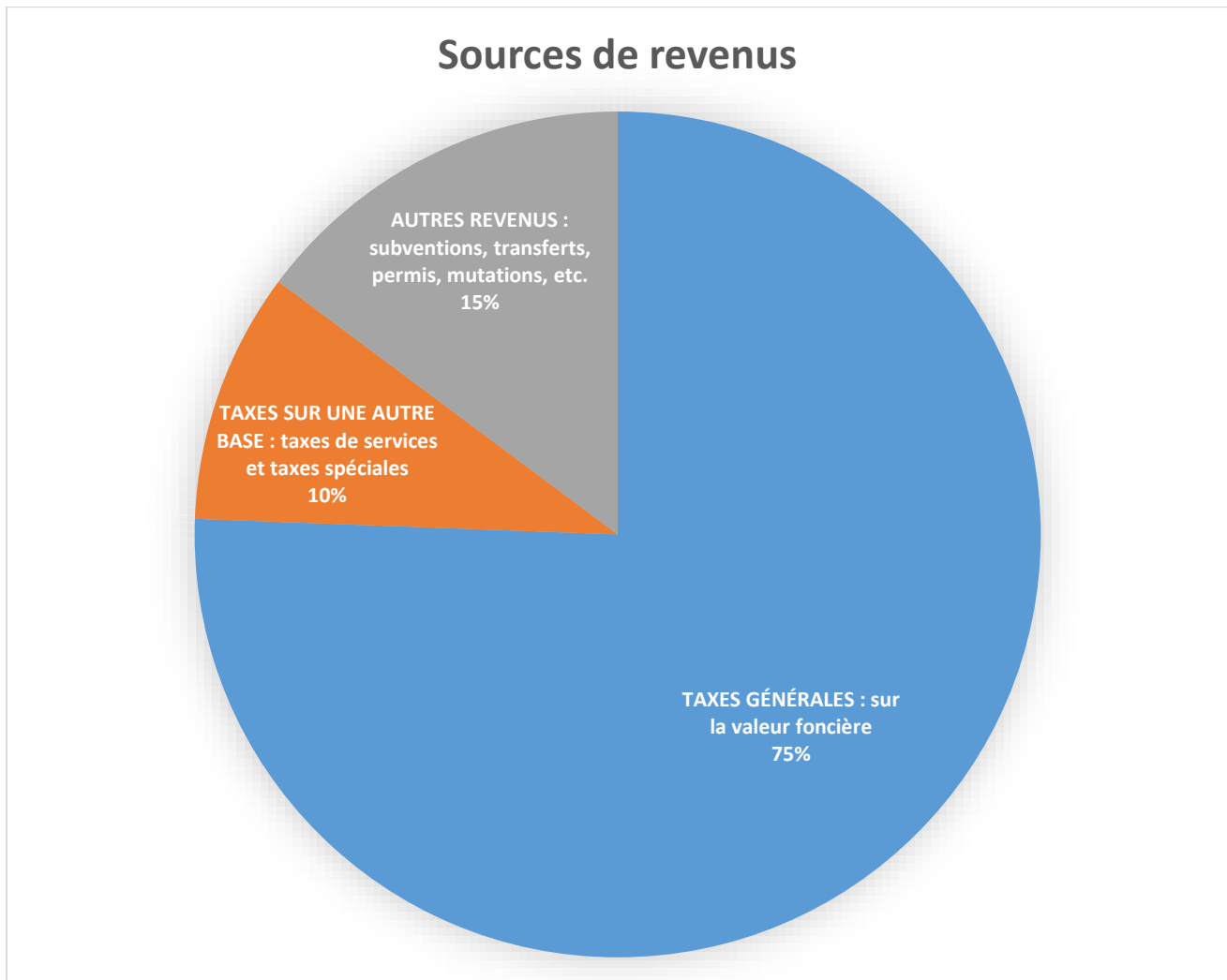
Comme elle l'a fait dans les années antérieures, la Municipalité profitera de programmes d'aide financière pour la sécurité publique et pour l'amélioration du réseau routier. L'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera notamment utilisée pour l'asphaltage de plusieurs chemins locaux qui ont été

REVENUS	BUDGET	
	2022	2023
TAXES GÉNÉRALES : sur la valeur foncière résiduelle / non-résidentielle	2 544 090 \$	2 696 329 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE : taxes de services et taxes spéciales	334 826 \$	342 850 \$
AUTRES REVENUS : subventions, transferts, permis, mutations, etc.	474 762 \$	527 959 \$
TOTAL	3 353 678 \$	3 567 138 \$

négligés au cours des dernières années en raison des projets de réfection d'envergure, ce qui permettra de bonifier considérablement leur durée de vie. Les recettes provenant, entre autres, des programmes d'aide financière et des transferts gouvernementaux représentent 14,80 % des recettes totales.

Le recouvrement des taxes non payées et la vente pour non-paiement de taxes tenue par la MRC d'Argenteuil sont également importants. En 2022, la Municipalité a été en mesure de récupérer plus de 80 000 \$ de taxes non payées et continuera à travailler avec les contribuables pour faire en sorte que tous aient la possibilité de régler leurs taxes dues. Finalement, l'instauration des taux variés de taxation en fonction des catégories d'immeuble permettra de récupérer approximativement 6 750 \$ en 2023.

Toujours dans l'optique d'accroître ses revenus en demeurant proactif et créatif, le conseil municipal a adopté, le 7 septembre 2022, le Règlement numéro 2022-05 établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve, ce qui permettra à la Municipalité de bénéficier d'un montant approximatif de 20 000 \$ en 2023. Selon les modalités de ce règlement, cette contribution est destinée à financer l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux découlant de l'intervention visée par la demande de permis.



Le budget triennal

Le budget triennal identifie les projets d'infrastructures sur une période de trois ans (2023, 2024 et 2025). Il précise également le mode de financement de chaque projet et le nombre d'années nécessaires pour mener à terme les projets les plus importants.

En 2023, la Municipalité prévoit investir 705 689 \$ dont 447 049 \$ est dédié à l'amélioration du réseau routier pour poursuivre la mise aux normes plusieurs chemins municipaux dans le secteur du lac Paul et procéder à l'asphaltage des nouveaux chemins du projet de prolongement de la Montée du Pont-Bleu qui devrait être financé par une taxe sectorielle à l'intention des nouveaux résidents. Les 258 640 \$ restants sont respectivement pour renouveler le matériel informatique, acheter de l'équipement essentiel au Service de la sécurité incendie, poursuivre le projet de restauration du Maple Grove, réorganiser convenablement le parc Hammond-Rodgers et réparer les fissures et le drain de la patinoire extérieure en y ajoutant une surface multisaison. Parmi tous ces investissements, 288 880 \$ seront subventionnés, 175 000 \$ seront financés par emprunt à long terme via une taxe sectorielle, 139 309 \$ seront issus du budget des opérations et 102 500 \$ proviendront des affectations des réserves financières et fonds réservés.



BUDGET TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2023, 2024 & 2025
TRIENNIAL BUDGET

BUDGET TRIENNAL/ TRIENNIAL BUDGET	2023	2024	2025	TOTAL 2023-2024-2025			
IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses totales / Total Expenses	Subvention - Surplus / Grant - Surplus	Financement / Financing	TAXE FONCIÈRE / GENERAL TAX
ADMINISTRATION							
Parc informatique / Computer equipment	\$12 650	\$6 000	\$6 130	\$24 780			\$24 780
Aménagement 1262 chemin Mille-Isles (Borne de recharge, aménagement extérieur, étagères, meubles d'entreposage / Charging point, fencing, shelving and storage)		\$6 000		\$6 000	\$1 200		\$4 800
Acquisition de terrain vente pour taxes/ Purchase of Land - sales tax							
Hôtel de Ville / City Hall							
TOTAL	\$12 650	\$12 000	\$6 130	\$30 780	\$1 200		\$29 580
SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY							
Aménagement du 400 chemin de Mille-Isles / Landscaping at 400 chemin de Mille-Isles		\$400 000	\$800 000	\$1 200 000	\$600 000	\$600 000	
Parc informatique (réseau et poste informatique) / Computer equipment (network and computer equipment)							
Bomes sèches / Dry hydrants							
Machinerie - véhicule / Machinery - Vehicle							
Appareils respiratoires/ Breathing apparatus							
Équipement de sauvetage (tenue de protection, Défibrillateur, panier de sauvetage) et génératrice / Fire rescue equipment (Bunker suits, defibrillator, rescue basket) and generator	\$30 990	\$10 000	\$10 000	\$50 990			\$50 990
Équipement de communication / communications equipment							
TOTAL	\$30 990	\$410 000	\$810 000	\$1 250 990	\$600 000	\$600 000	\$50 990
TRANSPORT							
Réfection majeure de différents chemins (TECQ) / Major repair of various roads (TECQ)	\$272 049	\$171 734	\$450 000	\$893 783	\$672 451		\$221 333
Réfection majeure de différents chemins (PIIRL) / Major repair of various roads (PIIRL)		\$1 689 854	\$1 200 000	\$2 889 854	\$2 167 391	\$722 464	
Pavage du prolongement de la montée du Pont Bleu (taxe sectorielle) / Paving of the extension of the Montée du Pont Bleu (sector tax)	\$175 000			\$175 000		\$175 000	
Amélioration du garage municipal / Improvements to the municipal garage							
Parc informatique et communication (radios et réseau informatique garage) / Computer and communication equipment (radios network equipment garage)							
Véhicules / Vehicles		\$100 000	\$220 000	\$320 000		\$320 000	
Machinerie, équipement et outillage / Machinery, equipment and tools							
TOTAL	\$447 049	\$1 961 588	\$1 870 000	\$4 278 637	\$2 839 842	\$1 217 464	\$221 333
HYGIÈNE DU MILIEU							
Travaux cours d'eau sans nom / Work within the unnammed watercourse							
PGMR - Investissements / Investments concerning the PGMR							
TOTAL							
URBANISME / Urbanism							
Machinerie et outillage / Machinery and tools							
Ameublement bureau / Office furniture							
TOTAL							
LOISIR & CULTURE / LEISURE & CULTURE							
Infrastructures loisirs et culture et salle communautaire (bancs, balançoires et tables) / Infrastructure leisure and culture & Community hall (benches, swings and tables)							
Maple Grove - Réaménagement / Maple Grove - Redevloppement	\$150 000			\$150 000	\$150 000		
Sentiers forestiers récréatifs / Recreation and forest trails		\$550 000		\$550 000	\$550 000		
Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park	\$10 000			\$10 000	\$10 000		
Patinoire extérieure (réparations et surface multisaison) / Outdoor ice rink (repairs and multi-season surface)	\$55 000			\$55 000	\$55 000		
Projet d'habitation pour personnes en perte d'autonomie / Lodging project for those experiencing loss of autonomy							
TOTAL	\$215 000	\$550 000		\$765 000	\$765 000		
GRAND TOTAL	\$705 689	\$2 933 588	\$2 686 130	\$6 325 407	\$4 206 042	\$1 817 464	\$301 903

L'impact sur vos taxes

Le budget 2023 présente une augmentation de 3,92 % du taux de taxe foncière de la catégorie résiduelle (taux de base), et une augmentation de 4,28 % du taux de taxation de la catégorie non résidentielle récemment instaurée. Une hausse de huit (8) dollars par unité de logement est également incluse sous la colonne « Déchets & recyclage », principalement en raison de la réduction des compensations de RECYC-QUÉBEC et du nouveau contrat relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles. Pour la propriété moyenne de Mille-Isles, l'augmentation totale des taxes municipales se situerait à 3,88%. Le tableau suivant simule les estimations des taxes pour diverses évaluations de propriétés, en excluant les INR cependant.

SIMULATION DE TAXES 2023 / TAX SIMULATION												
	Taux / Rate	2022			Taux / Rate	2023			Augmentation en \$ / Increase in \$	Augmentation totale en pourcentage / Total percentage increase	Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement / Increase in property tax only	
Taxes foncières générales / General tax rate	0.6723 \$				0.7014 \$							
Sécurité publique / Public Safety	0.0847 \$				0.0862 \$							
QP MRC & évaluation / MRC & Evaluation	0.1061 \$				0.1092 \$							
TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE	0.8631 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total	0.8969 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total				
Évaluation municipale / Municipal Assessment												
80 000	690 \$	25 \$	215 \$	930 \$	718 \$	25 \$	223 \$	966 \$	35 \$	3.79%	3.92%	
100 000	863 \$	25 \$	215 \$	1 103 \$	897 \$	25 \$	223 \$	1 145 \$	42 \$	3.81%	3.92%	
124 700	1 076 \$	25 \$	215 \$	1 316 \$	1 118 \$	25 \$	223 \$	1 367 \$	50 \$	3.83%	3.92%	
150 000	1 295 \$	25 \$	215 \$	1 535 \$	1 345 \$	25 \$	223 \$	1 594 \$	59 \$	3.84%	3.92%	
200 000	1 726 \$	25 \$	215 \$	1 966 \$	1 794 \$	25 \$	223 \$	2 042 \$	76 \$	3.86%	3.92%	
250 000	2 158 \$	25 \$	215 \$	2 398 \$	2 242 \$	25 \$	223 \$	2 490 \$	93 \$	3.87%	3.92%	
300 000	2 589 \$	25 \$	215 \$	2 829 \$	2 691 \$	25 \$	223 \$	2 939 \$	110 \$	3.88%	3.92%	
350 000	3 021 \$	25 \$	215 \$	3 261 \$	3 139 \$	25 \$	223 \$	3 387 \$	127 \$	3.88%	3.92%	
371 200	3 204 \$	25 \$	215 \$	3 444 \$	3 329 \$	25 \$	223 \$	3 577 \$	134 \$	3.88%	3.92%	
400 000	3 452 \$	25 \$	215 \$	3 692 \$	3 588 \$	25 \$	223 \$	3 836 \$	143 \$	3.89%	3.92%	
450 000	3 884 \$	25 \$	215 \$	4 124 \$	4 036 \$	25 \$	223 \$	4 284 \$	160 \$	3.89%	3.92%	
500 000	4 315 \$	25 \$	215 \$	4 555 \$	4 484 \$	25 \$	223 \$	4 733 \$	177 \$	3.89%	3.92%	
550 000	4 747 \$	25 \$	215 \$	4 987 \$	4 933 \$	25 \$	223 \$	5 181 \$	194 \$	3.89%	3.92%	
600 000	5 178 \$	25 \$	215 \$	5 418 \$	5 381 \$	25 \$	223 \$	5 630 \$	211 \$	3.90%	3.92%	
650 000	5 610 \$	25 \$	215 \$	5 850 \$	5 830 \$	25 \$	223 \$	6 078 \$	228 \$	3.90%	3.92%	
700 000	6 042 \$	25 \$	215 \$	6 282 \$	6 278 \$	25 \$	223 \$	6 526 \$	245 \$	3.90%	3.92%	
750 000	6 473 \$	25 \$	215 \$	6 713 \$	6 727 \$	25 \$	223 \$	6 975 \$	262 \$	3.90%	3.92%	
800 000	6 905 \$	25 \$	215 \$	7 145 \$	7 175 \$	25 \$	223 \$	7 423 \$	279 \$	3.90%	3.92%	
850 000	7 336 \$	25 \$	215 \$	7 576 \$	7 624 \$	25 \$	223 \$	7 872 \$	296 \$	3.90%	3.92%	
900 000	7 768 \$	25 \$	215 \$	8 008 \$	8 072 \$	25 \$	223 \$	8 320 \$	313 \$	3.90%	3.92%	
950 000	8 199 \$	25 \$	215 \$	8 439 \$	8 520 \$	25 \$	223 \$	8 769 \$	330 \$	3.90%	3.92%	
1 000 000	8 631 \$	25 \$	215 \$	8 871 \$	8 969 \$	25 \$	223 \$	9 217 \$	346 \$	3.91%	3.92%	



En conclusion

Le budget 2023 a été établi afin de minimiser l'impact de l'augmentation des dépenses sur le contribuable tout en garantissant des services de qualité. Le conseil a clairement indiqué son désir de maintenir une qualité de vie accessible pour tous les contribuables et continue de rechercher des opportunités d'augmentation des revenus afin de réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Toutes les questions concernant le budget sont les bienvenues et peuvent être adressées par courriel à la direction générale de la Municipalité à questions@mille-isles.ca.

Paiement des taxes 2023

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes de plusieurs façons :

- Par institution financière ;
- Par chèque postdaté ;
- Par carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Veuillez noter que vous pouvez planifier vos versements en remplissant le formulaire d'autorisation de carte de crédit disponible sur le site Internet de la municipalité. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec Chrystine Slight, technicienne administrative, à cslight@mille-isles.ca ou au 450 438-2958, poste 2600.

Plusieurs institutions financières offrent le service de paiement par Internet. Vous devez utiliser le numéro de référence pour paiement apparaissant sur votre compte de taxes, aussi appelé numéro de matricule. Celui-ci est composé de 16 chiffres excluant le F et les espaces. Toutefois, il est important de suivre les instructions données par votre institution financière. **ATTENTION** : Le numéro de matricule est différent pour chaque compte reçu. Il faut identifier chaque compte par son matricule respectif. De plus, il est de votre responsabilité de vérifier si nous avons bien reçu le ou les paiements.

En 2023, le nombre de versements demeure à six (6) versements égaux, répartis comme suit :

- Premier versement : 24 février 2023
- Deuxième versement : 21 avril 2023
- Troisième versement : 16 juin 2023
- Quatrième versement : 11 août 2023
- Cinquième versement : 6 octobre 2023
- Dernier versement : 1 décembre 2023

Des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque avis de retard.